

## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	17.02.2022	20h16	22.316	DFS
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Stéphanie Skartsounis**

**Titre : Plan de mobilité pour l'administration cantonale**

**Contenu :**

Le site ne.ch consacre une page entière à la promotion du plan de mobilité : « *Le plan de mobilité d'entreprise est un outil de gestion des déplacements du personnel d'une ou plusieurs entreprises ou administrations publiques. Composé d'un éventail de mesures, le plan de mobilité d'entreprise vise à optimiser l'utilisation de chaque mode de transport (mobilité douce, transports publics, voiture individuelle).* »

Qu'en est-il pour l'administration cantonale neuchâteloise, qui emploie plus de 4'500 personnes ? Possède-t-elle un plan de mobilité pour ses collaboratrices et collaborateurs ?

Si non, quand prévoit-elle d'élaborer et de mettre en œuvre son plan de mobilité ?

**Souhait d'une réponse écrite : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Stéphanie Skartsounis

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :